



# *La Grande Muette crie famine !*

---

LES OFFICIERS NOUS AVOUENT  
LEUR DÉTRESSE

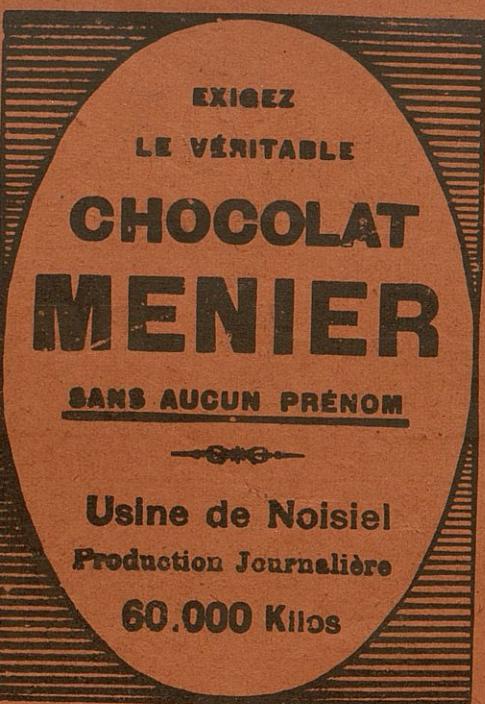
---

# L'ŒUVRE

---



10<sup>e</sup> ANNÉE — N<sup>o</sup> 37      11 Septembre 1913  
220, Fg St-Honoré (8<sup>e</sup>) PAR AN : 10 FRANCS  
Téléphone 589.55



# LOUVRE

PARIS

Toilettes de campagne

Bains de Mer

Tout plus élégant  
et meilleur marché  
que partout ailleurs

## La Grande Muette crie famine!

Avec nos meilleurs confrères, notamment Charles Humbert, Stéphane Lausanne, Charles Maurras, Edouard du Mesnil, Guy de Cassagnac, Victor Margueritte, — je rapproche ces noms à dessein pour mieux montrer que sur ce chapitre, quelles que soient les divergences d'opinion, il ne saurait y avoir qu'une voix, — j'ai dit dans le Journal la condition misérable de nos officiers, qui n'ont d'autres ressources que leur solde.

Mes articles m'ont valu les réflexions et les navrantes confidences qu'on va lire.

Je les publie sans commentaires, car rien ne peut ajouter à l'éloquence de ces faits, de ces chiffres, de ces cris...

Il faut plaindre ceux qui ne comprennent pas qu'une pareille détresse n'est pas seulement pour la France une honte, mais un péril.

GUSTAVE TÉRY.



Les Officiers  
nous avouent  
leur détresse.

Voici d'abord deux budgets, établis par les intéressés.

Le premier est celui d'un capitaine de qua-

— 1345 —

✓11638 33  
8.P 2884

rante-deux ans, marié et père de deux enfants, dans une ville d'importance moyenne :

Loyer (5 pièces, une cuisine et une chambre)	Fr.	1.200	»
Nourriture de 5 personnes, y compris la bonne, à 8 fr. par jour		2.920	»
Habillement civil et militaire du mari, linge et chaussures compris		450	»
Habillement de la femme et des deux enfants, linge et chaussures compris		550	»
Blanchissage : 20 fr. par mois		240	»
Ordonnance : 5 fr. par mois		60	»
Gages de la bonne : 30 fr. par mois		360	»
Chaufrage et éclairage		200	»
Achat et remplacement du mobilier, vaisselle, linge de ménage, entretien du ménage, assurances contre l'incendie		250	»
Cotisation du cercle militaire		40	»
Réceptions officielles		20	»
Correspondance, achat d'ouvrages militaires, etc		40	»
Frais de scolarité du fils, externe au lycée		250	»
Frais scolaires du deuxième enfant : 10 francs par mois pendant 10 mois		100	»
Coiffeur et bains		25	»
Etrennes obligatoires au 1 <sup>er</sup> janv.		30	»
Total	Fr.	6.735	»

La solde d'un capitaine qui a sept ans de grade est de 4.392 francs. Le budget ci-dessus accuse donc un déficit de 2.343 francs, sans tenir compte d'aucune dépense imprévue, d'aucune distraction, d'aucun déplacement.

Le second budget est celui d'un lieutenant de trente-deux ans, marié, père d'un enfant de six ans, en garnison dans la même ville :

Loyer (4 pièces et une cuisine)	Fr.	700	»
Nourriture de 3 personnes à 5 f. 50 par jour		2.007	»
Habillement civil et militaire du mari, linge et chaussures compris		450	»
Habillement de la femme et de l'enfant, linge et chaussures compris		450	»
Blanchissage : 15 fr. par mois		180	»
Ordonnance : 5 fr. par mois		60	»
Femme de ménage, 3 heures par jour à 0 fr. 25 l'heure		274	»
Chaufrage et éclairage		200	»
Achat et remplacement du mobilier, vaisselle, linge de ménage, entretien du ménage, assurance contre l'incendie		200	»
Cotisation du cercle militaire		32	»
Réceptions officielles		15	»
Correspondance, achat d'ouvrages militaires, etc		40	»
Frais scolaires de l'enfant, 10 fr. par mois pendant 10 mois		100	»
Coiffeur et bains		20	»
Etrennes obligatoires au 1 <sup>er</sup> janv.		20	»
Total		4.748	»

La solde d'un lieutenant de trente-deux ans d'âge, sept ans de grade, étant de 3.312 fr., le budget ci-dessus accuse un déficit de 1.436 fr. sans tenir compte d'aucune dépense imprévue, d'aucune distraction, d'aucun déplacement.

Donnons, en passant, le détail des dépenses d'habillement :

1 képi . . . . .	Fr.	12 »
1 tunique . . . . .		80 »
1 pantalon de drap . . . . .		40 »
1 culotte . . . . .		40 »
2 paires de chaussures . . . . .		50 »
Remplacement périodique du manteau, de la pelerine, du képi de grande tenue, des épaulettes, des effets de treillis, des dragonnes, etc. . . . .		40 »
1 chapeau . . . . .		12 »
1 complet civil . . . . .		100 »
1 paire de chaussures civiles . . . . .		25 «
1 pardessus de 80 fr. tous les 4 ans . . . . .		20 »
Achat et remplacement du linge, des gants, réparations à l'habillement et aux chaussures . . . . .		30 »
Total . . . . .		<u>449 »</u>

*L'exactitude et la précision de ces comptes ne sauraient être contestées. Certains de nos correspondants pensent même qu'ils sont au-dessous de la vérité :*

Je ne suis que lieutenant, j'ai quatre enfants et une belle-mère vit avec nous; voyez ce qu'est une solde de lieutenant en présence de ce gouffre! Et vous oubliez les déménagements! Ainsi, pour me citer aussi en exemple, je vais être contraint à 3 déménagements successifs en 18 mois; il vous est facile de calculer les frais que cela m'occasionnera et de voir ce que l'Etat me remboursera: vous verrez que le déficit est coquet.

LIEUTENANT B...



*Un officier de Nancy nous rapporte le fait*

*suivant que la signature ajoutée par lui comme suffisamment :*

Mes parents, petits commerçants lorrains, ont travaillé toute leur vie pour pouvoir me faire entrer à Saint Cyr et ce fut le supreme bonheur de leur modeste existence que de me voir un jour en sous-lieutenant. Ils sont morts, persuadés qu'ils avaient donné à leur fils une brillante situation.

Hélas!...

Aujourd'hui, je suis lieutenant, je le suis même depuis de nombreuses années et je gagne 9 fr. 50 par jour.

Il y a quelques jours, je passais sur les boulevards de Nancy, lorsque je vis venir vers moi un ouvrier charpentier.

« Bonjour, mon lieutenant, ça va toujours bien? Ah! vous ne me reconnaissiez pas, je suis Picard votre ancien soldat-ordonnance. Je suis content de vous voir, car c'est grâce à vous si je sais lire un peu. »

En effet, ce brave homme était arrivé au régiment illétré et le soir n'ayant guère les moyens de sortir avec mes camarades, je restais dans mon petit logement pour faire « l'école » à mon troupier.

« Eh bien, lui dis-je, que faites-vous ici?

« Je suis, me dit-il, employé comme charpentier pour les nouveaux casernements, et je gagne 11 fr. 50 par jour!

« Mais ça ne fait rien, ajouta-t-il, si j'avais eu de l'instruction comme vous, au lieu d'être ouvrier, je serais peut-être officier ou bien médecin! »

Qu'eu pensez-vous, monsieur Téry? Voici un soldat qui a ciré mes bottes, que j'ai connu illétré et qui gagne 11 fr. 50 par jour! Et il a

26 ans! Moi j'ai mes bachots, je sors de St-Cyr,  
j'ai 32 ans et je gagne 9 fr. 50!

Pauvres parents, pourquoi ne m'avez-vous  
pas envoyé à l'atelier?

UN DÉCOURAGE.



*A quelque arme qu'ils appartiennent, les officiers font entendre les mêmes plaintes.*

*Dans l'intendance :*

Veuillez noter qu'en mon jeune temps, j'eus — peut-être pour mon malheur — l'occasion d'hésiter entre l'Ecole Normale et les Ecoles militaires, ayant été admis à l'une et aux autres en même temps.

J'ai choisi (je vous avoue humblement que je ne sais pas du tout pourquoi) la carrière militaire.

Cette carrière m'a donné l'occasion d'expérimenter beaucoup d'autres écoles, concours, stages, au grand détriment de mon intellect, et me voilà enfin échoué dans l'Intendance (j'ai pris la ferme résolution de ne pas préparer le contrôle!).

Entre temps, j'ai fait l'homme de guerre, l'ingénieur, le stratège, l'administrateur (y compris le droit, etc...)

Je n'en suis guère plus avancé, mais j'ai toujours eu une pensée de gratitude envers mes parents pour m'avoir fait le cerveau si solide.

En rémunération de ces travaux, l'Etat m'alloue une somme de 345 fr. par mois avec une journée prise de 7 h. du matin à 6 h. du soir et une moyenne de 20 jours de permission par an.

T. L..., adjoint à l'intendance militaire.



*Mêmes doléances dans la marine :*

Un lieutenant de vaisseau (trois galons) grade auquel arrive un officier à environ 32 ans, touche 333 fr. par mois sur lesquels il doit éléver sa famille et supporter les frais de déplacements fréquents qu'on lui impose, quelquefois tous les 6 mois

On lui alloue bien une ridicule indemnité pour le déménagement, mais les frais pour rupture de loyer (bail militaire), installation, etc., restent à sa charge et j'ai connu plusieurs ménages qui avaient à payer 3 loyers en même temps.

Un jour sur trois, l'officier reste complètement à bord et il est astreint aux quarts de nuit si fatigants jusqu'à l'âge de 47 ans où il passe capitaine de frégate.

Cette année, il a eu à supporter les frais d'une grande tenue (300 fr. pour les officiers subalternes) et nombreux sont les ménages dont la femme a supporté cette charge nouvelle sur son budget personnel.

Trouvez-vous que ce traitement soit suffisant pour les charges d'un officier qui doit vivre dans les ports où la vie est plus chère qu'à l'intérieur?

UNE FEMME DE MARIN.



*Dès son entrée dans l'armée, l'officier sans fortune connaît la gêne :*

Je me permets aujourd'hui d'attirer votre attention sur une situation extrêmement intéressante: celle de l'officier au début de sa carrière.

Nous allons étudier successivement, si vous le voulez bien, d'abord les dépenses indispensables;

et ensuite les primes mises par la loi à la disposition de l'officier pour y faire face.

Cas d'un aspirant d'une arme montée, passant sous-lieutenant :

DÉPENSES.

Effets militaires . . . . .	Fr. 600
Bottes et chaussures . . . . .	300
Sellerie . . . . .	600
Lingerie . . . . .	300
Effets civils . . . . .	300
Frais divers (voyage, installation, réceptions, etc.) . . . . .	200
	<hr/>
	Fr. 2.300

RECETTES.

1 <sup>re</sup> mise d'équipement . . . . .	Fr. 600
1 <sup>re</sup> mise de harnachement . . . . .	295
	<hr/>
	Fr. 895

soit une différence de 1395 fr.

L'officier est alors obligé de régler ces dettes en prenant des « arrangements » avec ses fournisseurs qui, sans doute, s'y prêtent avec une grande facilité. Il n'en est pas moins vrai que cette manière de faire prive d'abord l'officier de la réduction parfois considérable que les fournisseurs consentent pour les opérations au comptant et qu'elle l'endette pour plusieurs années. L'officier pratiquant la plus rigoureuse des économies ne peut rembourser en effet plus de 500 fr. par an (40 fr. par mois à retirer de 215!). Et il y en a qui doivent aider leur parents !

Aussi a-t-on coutume de dire dans l'armée que le capitaine paie les dettes du sous-lieutenant.

Né croyez-vous pas que des débuts si pénibles ne soient pas pour quelquechose dans la crise du recrutement des officiers ?

UN VIEUX CAPITAINE.

Des lettres navrantes que nous recevons d'officiers retraités, nous détachons le budget suivant d'un capitaine retraité à trente ans de services avec 2.800 francs, grâce à dix campagnes, la retraite normale des capitaines retraités avant juillet 1911 étant de 2300 francs :

Loyer . . . . .	Fr. 625
Eau, impôts, assurances . . . . .	140
Nourriture et boisson (3 personnes à 5 fr. par jour) . . . . .	1.800
Habillement (3 personnes) . . . . .	600
Blanchissage . . . . .	150
Chauffage et éclairage . . . . .	150
Entretien du mobilier et du ménage . . . . .	100
Correspondance, journaux . . . . .	60
Coiffeur, bains, hygiène . . . . .	60
Médecin et pharmacien . . . . .	200
Voyages forcés (cérémonies de famille) . . . . .	100
	<hr/>
	Fr. 3.985

Notre correspondant ajoute :

Vous remarquerez que si le budget du retraité ne comprend pas les gages de l'ordonnance et de la bonne (hélas !) on y trouve par contre des impôts sociaux, des frais médicaux importants et des frais de voyage (3<sup>e</sup> classe à plein tarif).

Quant aux dépenses somptueuses (théâtre, café, tabac même), il ne faut pas y songer.

Mon déficit est donc annuellement de plus de mille francs.

J'ai essayé de le couvrir en cherchant une occupation, employé de bureau, représentant de commerce, etc..., mais je crois que les vieux brisquards n'ont pas la cote et je me casse régulièrement la figure. D'ailleurs, à ce point

de vue, les électeurs ne font qu'imiter le gouvernement.

Donc, c'est la petite dot de ma femme qui permet actuellement de boucler le budget. Mais nous en verrons vite la fin si nous n'avisons pas, et comme je suis remarié étant en retraite, ma femme, à ma mort, n'aura droit à rien et se trouvera sur le pavé — quoiqu'elle ait remplacé l'Etat près de moi, surtout par les soins qu'elle me prodigue et la patience dont elle fait preuve dans notre médiocre situation.

Pensez-vous, Monsieur, que tout cela soit juste et qu'il n'y ait pas un petit effort à faire pour améliorer nos conditions d'existence ?

Les capitaines retraités avant le 15 juillet 1911 touchent 600 fr. de moins que ceux retraités après cette date.

Pourquoi?... Personne ne peut répondre à cette question.

CAPITAINE A.

*Autres lettres :*

Capitaine retraité prématurément, à 44 ans, pour fatigues coloniales qui me laissent valétudinaire, je suis obligé de vivre avec ma femme, et 3 enfants de 9, 13 et 15 ans. J'ai tout juste ma pension de retraite, 3.225 fr. et 300 ou 400 fr. de revenus qu'ont épargnés les courses aventureuses, les maladies, qui ont été mon lot. Je suis obligé, avec 300 fr. par mois, de subvenir aux charges de toutes sortes et à l'éducation de trois grands enfants, l'Etat et le département m'allouant dans leur haute sollicitude 450 fr. — 150 fr., vous entendez bien — à titre de subvention scolaire... Inutile de vous dire que j'ai vainement sollicité une fonction de l'Etat...

CAPITAINE L...  
en retraite.

Le budget du capitaine de sept ans de grade m'a laissé particulièrement rêveur, car je l'ai comparé avec celui du capitaine de vingt ans et plus de grade, et du chef de bataillon de trente-six ou trente-sept ans de service, l'un et l'autre en retraite avec une solde de 2.300 fr. et 3.000 fr. par an.

Vous pouvez ajouter aux dépenses que vous indiquez deux articles pour les retraités : 1<sup>o</sup> les impositions de 140 fr. (à Toulouse) pour un loyer de 600 fr. (soyons modestes), et non de 1.200 fr. 2<sup>o</sup> la nécessité de soigner ses rhumatismes.

COMMANDANT M...

Voilà un commandant qui s'est marié à trente-six ans ; étant passé capitaine à trente-quatre, il ne le pouvait guère avant. Le voilà retraité avec des enfants ayant respectivement 18, 15 et 12 ans, c'est-à-dire hors d'état de gagner leur vie. Il a pour vivre, élever ses enfants, leur donner le moyen de gagner leur vie, 3.000 fr., plus 50 fr. de légion d'honneur.

Il n'a, direz-vous, qu'à chercher une occupation. Avec cela qu'on en trouve des situations civiles, quand on est arrivé à cinquante-six ans, ayant passé toute sa vie dans le métier militaire !

S'il est encore possible de vivre, combien difficilement, en activité, avec l'ordonnance qui permet, la femme s'occupant de tout, de supprimer la bonne, c'est la misère noire quand arrive la retraite, et, plus encore que l'augmentation des soldes, il est nécessaire de voter en même temps l'augmentation des retraites.

Si de mes trois fils aucun ne sera militaire,

c'est que je ne veux pas pour eux de l'existence de gêne que j'ai eue, et de la misère qui m'attend.

COMMANDANT P.

Le 1<sup>er</sup> juillet 1911, les officiers du département de la guerre voyaient leur retraite augmentée dans des proportions appréciables, si je prends, comme type, le grade moyen : capitaine.

Depuis cette époque, malgré les promesses, cette loi n'a pas encore été appliquée à la marine. Cependant en juillet 1912, le ministre faisait savoir, par circulaire, aux officiers dont la pension n'était pas encore liquidée, que ceux qui désireraient se voir appliquer les nouveaux tarifs avaient la faculté de faire surseoir à la liquidation.

Voilà quatorze mois que nous attendons et personne ne s'inquiète si nous possédons des rentes suffisantes pour vivre privés si longtemps du fruit de nos longs services.

Ne pourrait-on pas penser aussi un peu à nous qui ne touchons ni solde, ni pension ?

Z..., officier des services administratifs  
de la marine, en retraite.

Nos correspondants, en dehors de l'augmentation de la solde actuellement proposée aux délibérations des Chambres, nous indiquent quelques palliatifs :

Si le capitaine dont vous exposez le budget était célibataire il économiserait au moins

1.450 francs de nourriture.

550 francs d'habillement de sa famille.

360 francs de gages de la bonne.

360 francs de frais de scolarité.

Soit 2.720, et son budget s'équilibrerait très facilement.

Conclusions : l'indemnité de famille ou le rétablissement de la dot réglementaire, portée au taux du déficit du capitaine, soit 2.500 francs de rente, s'imposent.

COMMANDANT G. V.

A mon avis, ce qui serait vraiment rationnel, sage, social, serait d'améliorer de la façon suivante la situation matérielle de l'officier :

1<sup>o</sup> Relèvement de la solde des lieutenants seulement.

2<sup>o</sup> Indemnités de résidence dans les garnisons où la vie est notoirement chère, l'Est en particulier.

3<sup>o</sup> Indemnités aux familles : 50 francs par mois à chaque officier marié et 50 francs par mois pour chacun de ses enfants.

4<sup>o</sup> Education gratuite des enfants dans les établissements de l'État.

5<sup>o</sup> Transports gratuits des familles et du mobilier dans les cas de déplacement pour le service.

6<sup>o</sup> Retraites basées sur les soldes et indemnités des deux dernières années de service.

CAPITAINE L...

Entre cent du même style, et du même cœur, ces deux lettres, dénuées de littérature, nous ont paru particulièrement émouvantes :

Monsieur,  
Membre de l'enseignement secondaire, et

femme d'officier, je me permets de vous adresser un chaleureux merci pour votre article du 12, dans lequel vous exposez aux lecteurs du *Journal* le budget d'un ménage de capitaine. On ne connaît pas assez la détresse des ménages d'officiers pauvres, encore accrue par la morgue blessante des ménages riches de leur garnison.

Puisque vous voulez bien vous intéresser au sort pitoyable des familles militaires qui, moins favorisées que nous ne le sommes, mon mari et moi, dont le double labeur nous assure des ressources suffisantes, n'ont pour subsister qu'une solde dérisoire, je me permets de vous soumettre le budget suivant. Il m'a été communiqué par une de mes amies, avec des larmes de désespoir mêlées à quelque faible espérance de solde meilleure, de vie plus large et de quelques joies.

« Pessimisme exagéré! »

— Non! Vérité cruelle.

Voici des chiffres, rigoureusement exacts:

Lieutenant, 32 ans.

Solde, 3.204 fr.

2 enfants, on en attend un troisième.

Loyer . . . . . Fr. 800 »

Nourriture pour 4 personnes à 6 f.

par jour . . . . . 2.084 »

Habillement de l'officier, vêtements civils et militaires, linge, chaussures.

400 »

Habillement de la femme et des 2 enfants, vêtements, linge, chaussures.

550 »

Femme de ménage pour l'entretien du linge, la garde des enfants (5 h. par jour à 0 fr. 30 l'heure, prix de favour) . . . . .

546 »

Ordonnance : 10 fr. par mois; le ménage, n'ayant pas de bonne, juge décent de le payer selon la somme de travail fournie. . . . .

120 »

Entretien des meubles, vaisselle, linge de maison . . . . .	150 »
Chauffage et éclairage. . . . .	220 »
Cercle, réceptions, achat d'ouvrages militaires, abonnements aux journaux militaires. . . . .	90 »
Total . . . . .	Fr. 4.960 »
Dépenses . . . . .	4.960 »
Recettes. . . . .	3.204 »
	1.756 »

Ils s'enlisent dans les dettes, — comment en serait-il autrement? ne parvenant à s'acquitter d'un arriéré qu'en contractant une dette nouvelle.

Notez qu'aucune place n'est réservée dans ce budget aux «divers», accidents, maladies ou distractions et voyages. Il n'y est pas non plus tenu compte des dépenses faites pendant les mois de manœuvres ou de stages. Pendant les dernières manœuvres alpines, le chef de bataillon, tenant à ce que ses officiers vivent avec lui à l'hôtel au lieu de vivre en « popotte », les dépenses de chacun s'élevaient à une moyenne de 7 fr. par jour. L'indemnité accordée est de 3 fr. Donc, une dépense totale pendant la durée des manœuvres de 210 f. pour une indemnité de 90 f., soit 120 fr. à ajouter au déficit annuel. C'est d'un minimum de 150 fr. par mois que la solde d'un lieutenant doit être augmentée, si l'on veut qu'il soit à même de nourrir sa famille. Seul le projet Paté donnerait aux officiers pauvres entière satisfaction.

Prenez en mains la cause de ces malheureux, que non seulement la peur de mesures disciplinaires, mais encore je ne sais quel stupide orgueil empêchent de se défendre eux-mêmes!

X...

CERCLE NATIONAL  
des armées de terre  
et de mer.

Monsieur,

Par suite de revers de toutes sortes, je me trouve actuellement dans une situation très pénible pour un officier. Pour faire face à certaines nécessités immédiates, je vais être obligé d'emprunter à un taux élevé une somme de cent soixante-dix francs représentant le montant du loyer du modeste logement que j'ai loué, rue ...., n° ... et les frais de mon déménagement.

Séparé momentanément de ma femme, à laquelle je dois envoyer pour ses soins une centaine de francs par mois, je me trouverai acculé avant peu de temps à une situation très précaire.

Je n'ai aucune relation à Paris. Ma famille ne peut me venir en aide. J'ai pensé que vous pourriez me recommander à quelque personne susceptible de m'employer, à mes moments de loisirs, en dehors de mes occupations professionnelles.

La rétribution que l'on pourrait me donner, si modeste qu'elle soit, m'aiderait à payer mes dettes, tout en me laissant le strict nécessaire pour faire vivre ma famille.

Au cas où il vous semblerait que cette lettre puisse servir les intérêts de mes camarades de l'Armée, je vous autorise à en faire état, dans vos chroniques quotidiennes pour montrer combien il est urgent de relever le traitement des officiers afin de leur permettre de vivre dignement.

Veuillez agréer, Monsieur, etc.

L<sup>t</sup> Z.

(A suivre).

« Babillard » de

# JULES VALLÈS

aux membres de la Société  
des Gens dits de lettres.

Messieurs,

Il paraît qu'on va m'inaugurer un buste quelque part, dans une banlieue. On me dit que cela vous taquine; — et moi donc!

J'eus une enfance fessée, une jeunesse humiliée, une vie affamée et traquée; après réflexion, voilà qu'on s'avise de me statuifier, tout comme M. Thiers. La même société qui m'a coffré à Sainte-Pélagie, qui a voulu m'envoyer au bagne et qui a failli me coller au mur, m'érite à présent sur un socle. On vient de s'apercevoir tout à coup que, somme toute, j'avais plutôt honoré mes concitoyens.

Les bons bourgeois, que je faisais mourir de peur, me flanquent sur la place publique pour servir d'exemple à leurs mioches. Ceux qui m'ont refusé mon compte de pain, et qui n'ont pu me régler mon compte en plomb, vont me le payer en bronze.

Il fait bon être mort.

Moi, le gibier de garni, je vais avoir un

petit immeuble bien à moi. Marianne devient ma logeuse et les gardiens de la paix qui, de mon vivant, me tapaient dessus, empêcheront, après ma mort, les chiens de se soulager contre mon piédestal.

Le dimanche, les calicots et les midinettes viendront me regarder sous le nez. Ils se demanderont quel est ce monsieur barbu. Peut-être me prendront-ils pour un général ou pour un monsieur de l'Académie française. Et j'aurai beau être en bronze; il me semble que j'en crèverai de rire.

Vous avez refusé de consacrer ce scandale par votre présence. Vous avez bien fait.

Vous et moi, on ne s'est jamais entendu. Vous m'avez mis à la porte de votre association, dans un temps où elle m'aurait rapporté quatre sous, et je n'aurais pas craché dessus. Après ma mort, vous refusez de venir pleurnicher sur ma mémoire. Franchement, c'est mieux comme ça.

Vous vous êtes dit que je rigolerais trop de vous voir arriver, en redingues solennelles, pour célébrer mon talent et taire ou excuser mes révoltes. Mais comment parleriez-vous de la famille, où j'ai été rossé, du collège, où j'ai crevé d'ennui, de la société, où j'ai crevé de faim? Par quels euphémismes réussiriez-vous à faire admettre que j'avais tout de même un «joli brin de plume» à mon flingot d'insurgé? Entre nous, il y a la Commune; nous n'avons rien de commun.

Vous faites bien de ne pas venir me voir. Sûrement, nous ne trouverions rien à nous dire.

D'autant que je ne vous fais pas honneur.

J'ai toujours eu l'air d'un parent pauvre. Au collège, on me fagotait dans les vieilles redingotes de mon père; bachelier, je faisais rire les filles, à cause de mon habit vert billard et de mon gilet jonquille, et, quand je devins commandant de la garde nationale, mon bataillon, qui souffrait de voir mes orteils, s'est cotisé pour me payer des souliers.

J'ai parlé la langue qui allait avec mon costume. J'ai fait mon style de pièces et de morceaux, de fleurs des champs et de guenilles.

Evidemment j'avais un coup de pinceau «au machin», comme disait Villemessant, «un clairon» comme disait Girardin. Oui, mais mes adjectifs valaient pour le faubourg Antoine et offusaient rue Bréda. J'avais une langue à moi, que je n'ai jamais pu m'arracher de la bouche; j'étais le polémiste à cocarde rouge. Je n'ai jamais pu devenir le chroniquailleur d'atelier ou de boudoir, le guillocheur de mots, l'écouteur aux portes, le fileur d'actualités.

J'ai toujours eu la langue tuméfiée par les coups de ciseaux de la censure. Comment pourriez-vous m'apprécier, vous que les gouvernements chargent de distribuer des croix aux écrivains sages?

Les statues, n'est-ce pas, ce sont les décos-  
rations des morts : comment pourriez-vous  
penser seulement à m'en attribuer une ?

D'autant que je n'étais même pas cotisant.

J'ai bafoué tout ce qui vous était sacré. J'ai  
insulté jusqu'au Livre. J'ai dénoncé les men-  
sanges qu'il impose, les lâchetés qu'il excuse,  
les faiblesses qu'il autorise. J'ai par-dessus  
tout détesté le roman. Ici l'on rêve. Ici l'on  
flâne. Ici l'on pleure.

Robinson, les livres bleus, Jean Bart, le  
Corsaire, la Prairie, les romans de Walter  
Scott, c'est avec cela qu'on a détraqué ma  
sensibilité d'enfant.

Châteaubriand, Dumas, Lord Byron, Mus-  
set, Murger, Balzac, ce sont eux qui ont em-  
poisonné mes rêves d'homme !

Je sais bien que ce sont des géants à côté  
de vous ; pourtant, comme eux, vous vous  
êtes employés à justifier toutes les trahisons ;  
après eux, vous avez essayé de poétiser tous  
les crimes. Sans doute, ils étaient d'une autre  
race, mais vous êtes de la même espèce. Ils  
étaient plus grands. Hélas ! On vous lit  
davantage.

Je n'ai jamais goûté votre œuvre ; pour-  
quoi célébreriez-vous la mienne ? Les titres  
mêmes, que j'ai choisis, devraient suffire à  
vous déplaire ; mes journaux s'appelaient *Le*

*Cri du Peuple et La Rue*, mes livres *L'Insurgé*  
et *Les Réfractaires*.

Les vôtres s'appellent *les Valets*.

Et puis vous avez expliqué que je n'étais  
pas patriote.

Je l'étais cependant à ma manière, mais  
il paraît que ce n'était pas la bonne. Moi, je  
marchais pour une patrie sociale, alors qu'il  
fallait marcher pour une patrie guerrière,  
mais, malgré tout, je n'ai pas boudé.

C'est vrai qu'au début de la guerre j'avais  
été furieux d'apprendre que l'Empereur avait  
une victoire à son actif. J'en avais souffert  
presque autant que Naquet, le bossu, qui en  
pleurait de rage.

Tout de même, quand j'ai appris les pre-  
mières défaites, un nuage a glissé sur mes  
paupières et il y est venu des larmes. Je suis  
resté pendant deux jours les yeux et le cœur  
dans les nouvelles de là-bas, écoutant l'écho  
du canon.

Le lendemain de Sedan, j'ai acheté un képi  
de garde national, qui m'a même coûté huit  
francs.

Le 30 octobre, c'est vrai, j'ai menacé le  
commandant de la garde nationale, mais c'était  
pour obtenir que mon bataillon, le 191<sup>e</sup>, fut  
désigné le premier, s'il y avait du renfort à  
diriger sur le Bourget.

Et si le lendemain, j'ai marché avec toute l'*Internationale*, de la place de Corderie sur la place de l'Hôtel-de-Ville, c'est que l'*Internationale* demandait la faveur de se faire tuer sur les remparts.

Je ne sais pas pourquoi, mais il me semble que si j'étais un bourgeois patriote, je pardonnerais à cet internationalisme-là.



Donc, c'est entendu, ne mêlons pas nos sabots. Restez chez vous, gendelettes, grimauds décorés et notoires. Qu'est-ce que vous m'apporteriez? Vos lauriers? Vos éloges? Je n'ai pas mérité cette honte.

Savez-vous quel est pour moi le succès suprême? C'est que, mort, je vous fasse encore reculer.

Voyez: il y a de la fumée, il y a du sang sur ma tombe. Ne vous approchez pas: vous tacheriez vos livrées.

JULES VALLÈS.

---

Lire dans nos prochains numéros la suite de nos enquêtes :

**La Grande Muette crie famine !**

et

**Les Allemands chez nous.**

---

---

## **L'Académicien, la Pipe, et le Pantalon.**

---

Notre Prince des Humoristes est tout à fait en forme.

C'est M. Emile Faguet que je veux dire.

Nous avons vu la semaine dernière avec quelle virtuosité le joyeux académicien exerçait sa verve comique sur les lecteurs du *Temps*, habitués à d'autres exercices.

Voici qu'il publie dans le *Gil Blas* une drôlerie renouvelée des Grecs et traitée suivant la pure tradition montmartroise. On aimerait à voir le texte illustré de petits dessins rigolos; et il faut espérer que Dominique Bonnaud et Numa Blès utiliseront ce boniment de pièces d'ombres pour la plus grande joie des spectateurs de la *Lune Rousse*.

**La Pipe Antique**, tel est le titre du morceau.

Et tel est le début :

*Moi je suis enchanté que les Romains aient fumé et peut-être, aussi, les Celtes et les Français du temps de Mérovée; et si Mérovée est incertain il est peu contestable qu'on ait fumé la pipe sous son règne ou sous celui de ses successeurs, et aussi les Américains, antérieurs à Christophe Colomb.*

Ce léger anachronisme ne saurait effaroucher M. Emile Faguet, qui en voit bien d'autres dans les maisons où il travaille : tous les jours, en effet,

il peut constater qu'un Jules relativement moderne remplit les fonctions d'urne lacrymatoire dans les colonnes du *Temps*... Et tous les soirs, il recueille d'une oreille déférante les propos du directeur du *Gaulois*, tendant à établir une confusion volontaire entre le cheval de bois qui permit aux Achéens la conquête de Troie, le cheval en chair et en os qui permit à M. de Turenne la conquête de l'Alsace, et le petit cheval de porcelaine qui facilita grandement à M. Arthur Meyer la conquête de Paris.

*Aussi bien, affirme M. Emile Faguet, les témoignages sont là, c'est-à-dire les monuments, qui sont les pipes elles-mêmes. Et, pipe, qui pourrait t'accuser d'imposture?*

Avec l'ingéniosité d'un Alphonse Allais tirant gravement des déductions pseudo-scientifiques, notre prince des humoristes remonte de la créature au créateur, de la pipe au fumeur :

*La pipe suppose le fumeur, ou, comme dit Kant, elle le postule et l'on trouve le fumeur au bout du raisonnement qui part d'une pipe, tout aussi sûrement qu'on trouve le fumeur au bout d'une pipe. Il n'y a pas d'erreur possible et il ne peut pas y avoir de confusion comme celle du vase brisé de Labiche avec un lacrymatoire antique. Une pipe, avec son fourneau et son tuyau, ne peut servir qu'à fumer, comme une fourchette à manger.*

Ces apparentes Lapalissades sont en réalité de fines malices.

Je ne sais pas ce que Kant vient faire à propos de pipes, mais l'allusion au vase de Labiche et à l'urne lacrymatoire est une pierre dans le jardin de M. Claretie (voir plus haut).

En outre, M. Faguet nous laisse entendre qu'il possède des « tuyaux » sur certains « fourneaux »...

Il est à la source des renseignements, faisant partie du personnel du *Temps*, du *Gaulois* et de l'*Académie Française*.

Non... j'ai mal lu?  
De la pipe antique, presque sans transition, M. Faguet passe à l'étude des pantalons de femmes.  
Petit polisson!  
Où diable a-t-il pu apprendre que les dames portent des pantalons?

Je ne vois trace de pantalons de femmes ni dans *Athalie*, ni dans *Rodogune*; c'est d'un temple, et non d'un pantalon que Racine décrit les festons magnifiques... Et voilà un curieux exemple de la perversité de l'imagination chez un critique dramatique.

M. Faguet en arrive à avoir des préoccupations identiques à celles de M. Paul Bourget, toutes proportions gardées naturellement. Car les héroïnes de M. Paul Bourget portent des dessous de 200 louis; tandis que les pantalons qui hantent les rêves de M. Faguet, c'est certainement de la confection... soldes et occasions des expositions de blanc...

Mais non, mais non; les pantalons féminins dont M. Faguet entreprend la description, au cours de la chronique des élégances que lui confia le *Gil Blas*, ce sont ces délicieux pantalons 1830 qui tombaient pudiquement jusqu'à la cheville et qui ressemblaient à des culottes de cheval pour éléphants (à supposer qu'on puisse raisonnablement supposer à ces grosses bêtes un certain goût pour l'équitation).

*J'ai vu naître le pantalon féminin, ou du moins je l'ai vu tout à fait dans son enfance. Il était le résultat, un des résultats, une des consé-*

quences nécessaires de la crinoline. Les jupes s'évasant follement autour des jambes des femmes, il fallait pour la décence que ces jambes fussent pantalonnées.

Eh bien, nous sommes encore obligés de rougir.

Car, si M. Emile Faguet a vu naître le pantalon féminin, nous sommes obligés de conclure, de par la logique de Port-Royal et l'impératif catégorique de Kant, que l'éminent académicien a connu l'époque où les dames n'en portaient pas, et qu'il a été à même de faire cette constatation.

Délaissant jusqu'à nouvel ordre cet aimable objet, le Prince des Humoristes revient à sa pipe.

Il se demande avec une feinte indignation pourquoi Virgile, Horace, Stace, Juvenal et Claudio se sont tus sur la pipe... Car, en somme, Tytre fumait certainement sa bouffarde sous son hêtre touffu, de même que Molière la fumait incontestablement sous Louis XIV (pas la même pipe, pas la même; une autre bouffarde, une bouffarde de style Louis XIV).

Je cite, parce qu'il y a un mot drôle au milieu du passage :

*On fumait la pipe sous Louis XIV et ni Corneille, ni Racine, ni Bossuet, ni Fénelon, ni Molière, ni Boileau, ni La Bruyère n'en ont dit un seul mot.*

Vous ne voyez pas le mot drôle?

C'est que vous êtes moins avertis que les lecteurs du *Gil-Blas*.

Le mot drôle, c'est : **Et Bossuet...**

Et Bossuet? Voyez-vous Bossuet faisant une

délicate allusion à la pipe au beau milieu d'une oraison funèbre?

Quelque chose dans ce goût exquis:  
« Madame se meurt... Madame est morte...  
Madame a cassé sa pipe! »

Quand je vous disais qu'Emile Faguet est le roi des rigolos... Quelque chose comme le Max Linder des classes lettrées...

Et puis, remarquez bien que dans sa chronique du *Gil-Blas*, il y a des mots d'esprit qu'il fait « exprès ».

En voici un :

*Les poètes n'ont jamais été obligés de parler de pipe. Ils n'ont été tenus de parler que de blagues.*

C'est du caporal supérieur.

Et puis en voici encore un autre qui est amené de très loin :

*Quant à l'époque où l'humanité civilisée a commencé à fumer, la question est entièrement obscure. Les pipes trouvées dans les fouilles ne portent pas de millésime. Il est profondément regrettable que les anciens n'aient pas modelé leurs pipes, comme nous faisons, à l'effigie de leurs grands hommes. Cela donnerait des dates très honnêtement approximatives. Manque de cela, l'on est réduit aux conjectures. La mieux fondée sur l'instinct mimétique de l'homme, est que l'homme a commencé à fumer vers 80 après J.-C., parce que c'est l'époque où le Vésuve a commencé à fumer lui-même.*

Ma foi, j'aime presque mieux les mots d'esprit que M. Faguet n'a pas faits exprès.

Je pense avec joie à la visite que M. Henry Bor-

deaux fera à M. Emile Faguet, le jour où le bon jeune homme se présentera aux suffrages de l'Académie Française.

Car cet excellent élève de Zénaïde Fleuriot se présentera à l'Académie Française; et il n'y a aucune raison pour qu'il ne soit pas élu; il écrit comme un comte et fait des fautes de français ni plus ni moins qu'un duc.

Mais il aura un dur moment à passer, quand il montera l'escalier de M. Emile Faguet.

— Mon Dieu! De quoi ce joyeux drille va-t-il me parler? De pipes ou de pantalons de femmes?.. Et que vais-je lui répondre? car ce sont là des objets qui ne se rencontrent point en mes ouvrages et dont mes lectrices seraient exposées à rougir.

Après tout, d'ici au jour où M. Bordeaux montera l'escalier de M. Faguet, M. Faguet aura peut-être jeté sa gourme et sera devenu sérieux.

G. DE LA FOUCHARDIÈRE.

---

**L'ŒUVRE** dit tout ce que ne disent pas les autres.

**L'ŒUVRE** est le seul journal qui ne soit relié à rien par aucun fil.

**L'ŒUVRE** ne dit jamais d'injures; la vérité lui suffit.

**L'ŒUVRE** est le supplément indispensable de tous les journaux, quels qu'ils soient.

Les imbéciles ne lisent pas **L'ŒUVRE**.

---

---

## Tablettes de Pangloss

---

*Petite rubrique où nous nous appliquons à trouver des sujets de satisfaction.*

La *Viemilitaire* nous informe que le ministère de la guerre ne reculera devant aucun sacrifice pour ravitailler nos soldats en manœuvres.

Chaque jour, de lourds véhicules automobiles apporteront à nos petits soldats toutes les denrées utiles.

Le *communiqué* ne nous laisse pas ignorer que le ministère de la guerre nous impose de ce fait un lourd sacrifice. Sans doute, la Compagnie des Omnibus, à qui l'on a dû demander ses voitures, a pu les donner assez facilement, puisque nous nous trouvons en morte saison. Elles ne les en a pas moins louées fort cher. Mais quelle dépense pourrait nous sembler excessive, quand il s'agit de nos chers petits soldats?

Nous nous garderons bien, à ce propos, de reprocher à M. Eugène Etienne, ministre de la guerre, d'être, en même temps, président du conseil d'administration de la Compagnie des Omnibus.

Sans doute, sa conscience fut soumise à une rude épreuve, lorsqu'il s'est agi de rédiger ce contrat, par lequel il se trouvait acheteur et vendeur à la fois : vendeur pour son compte et acheteur pour le compte de l'Etat. Mais il est consolant de penser que, même d'une pareille épreuve, sa conscience a pu sortir victorieuse.

A la vérité, ce tour de force ne s'explique que par l'habitude.

M. Eugène Etienne ne s'était-il pas déjà trouvé, comme président des tréfileries du Havre, dans une situation précisément analogue : vendant à l'armée, comme commerçant, le cuivre pour les cartouches, qu'il achetait comme ministre. Mais de cette autre conjoncture, si difficile, il s'était déjà tiré avec le même honneur.

C'est que M. Etienne est trop bon anticlérical pour suivre ce précepte de l'Evangile, qui veut que la main gauche ignore ce que donne la main droite.

La main gauche de M. Etienne sait d'autant plus exactement ce que donne sa main droite, que précisément c'est elle qui le reçoit.

Ne cherchons donc pas des occasions de blâme dans des actes divers, qui n'ont d'autre but, en somme, que d'assurer l'admirable unité d'une vie exemplaire.

— Tout pour l'armée, tel est le principe souverain, qui résume toute l'activité de M. Étienne Eugène.

Président des Tréfileries, il lui vend son cuivre.

Président des Omnibus, il lui loue ses voitures.

Ministre de la guerre, il lui donne son cœur.

La devise de M. Etienne pourrait être :

« Pour la patrie, par tous les moyens ! »

Ou mieux, en latin :

— *Pro patria..... omnibus!*

Il fallait s'attendre, n'est-ce pas, à ce que M. Eugène Etienne fit école.

Nous apprenons que M. Déchelette, député de la Loire, vient d'aviser M. Barthou qu'il l'interpellera à la rentrée sur « le fait qu'un des ministres du cabinet actuel a usé de son titre

pour rédiger des circulaires signées dans une affaire privée par actions, dont il est administrateur. »

M. Déchelette déposera, aussitôt après la discussion de son interpellation, une proposition de loi portant que tout nouveau ministre devra dans la huitaine donner sa démission d'administrateur de toute affaire privée.

Le ministre sur le cas duquel interpellera M. Déchelette est-il M. Etienne? Tout nous porte à croire que non. M. Etienne, qui a l'habitude de ces choses, s'emprise de faire remplacer son nom par un T... sur les annuaires des conseils d'administration, chaque fois qu'il devient ministre.

Il est à remarquer que c'est toujours par ce mystérieux T... qu'est remplacé M. Etienne. Seul T... mérite, de sa part, cette preuve de confiance.

De quoi il faut induire ou que les fonctions, grassement rémunérées, de M. Etienne sont singulièrement inutiles, ou qu'elles ne peuvent être remplies que par lui, ou que, en devenant ministre, il les garde tout de même.

Mais il échappe à la vindicte de M. Déchelette.

Encore une bonne nouvelle : un nouvel athlète nous est né. Le *Matin* enregistre, en effet, dans son numéro du 2 septembre 1913 (2<sup>e</sup> page, 5<sup>e</sup> colonne), à la rubrique des « Etats généraux du Tourisme », cette précieuse adhésion :

M. Arthur Meyer, président de la Société sportive du Perreux.

M. Arthur Meyer, qui avait déjà tant de titres, sans compter ceux de la famille de Turenne, possède encore celui-là. Une question se posait, angoissante : quel est donc ce sport qu'encourage M. Arthur Meyer?

Une courte enquête nous l'a révélé : c'est l'escrime.

Personne n'ignore, en effet, qu'il est l'inventeur d'une botte particulière à laquelle il eut même l'honneur de donner son nom. On se souviens comment il l'inaugura au cours d'un duel avec Edouard Dumont.

Ce fut, en cette occurrence, que, se sentant menacé, il saisit l'épée de son adversaire de la main gauche, tant il était accoutumé à prendre de toute main.

On a souvent reproché depuis à M. Meyer cet emploi abusif qu'il fit de sa main gauche. On fut, en cela, d'autant plus injuste que précisément il avait fait la preuve qu'il était ambidextre.

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Arthur Meyer préside au Perreux une société sportive, qui s'enorgueillira de perpétuer cette pieuse tradition.

L'*Humanité* du 8 septembre consacre un grand article au voyage de M. Poincaré, en Limousin. Cela s'intitule :

**La classe ouvrière reste  
indifférente à sa venue.**

Immédiatement au-dessous de ce titre, une grande photographie s'étale sur deux colonnes avec cette légende :

*La Préfecture de Limoges où sera  
reçu M. Poincaré.*

Si la classe ouvrière se moque du voyage de M. Poincaré — ce qui est, somme toute, son droit — pourquoi donc, demandera-t-on, la renseigner avec tant de soin sur ce déplacement ?

C'est sans doute pour mieux montrer qu'il n'a aucun intérêt et ne vaut pas la peine qu'on en parle.



## Les Camelots de M. Méline

—

Les têtes du parti progressiste (des têtes respectables d'anciens notaires, sur le modèle des têtes de M. Guizot et de M. Ledru-Rollin; je les vois d'ici cravatées de blanc, et assises, si j'ose dire, dans un ameublement Louis-Philippe) les têtes du parti progressiste ont eu une riche idée; une idée sortant de ces têtes-là ne pouvait être que riche.

— Eh! Eh!... Si nous faisions un peu donner la jeunesse dans la mêlée des partis... Nous restons là, gravement assis comme il convient à notre âge et à nos situations : mais on se remue autour de nous... Le parti royaliste a ses camelots, qui font du bruit, et quelquefois de la besogne. Le parti révolutionnaire a sa Jeune-Garde, boys-scouts de la machine à bosseler et de la chaussette à clous... Le parti radical a ses Eliacins, qui sont sous-préfets à l'âge où nous étions enfants de chœur... Il serait sans doute excellent que nous formassions (l'imparfait du subjonctif est de rigueur dans le style progressiste) une Fédération de la Jeunesse Républicaine, qui démontrât par des manifestations extérieures et juvéniles l'existence du parti progressiste et l'excellence de ses doctrines.

Une réunion fut tenue, où on discuta tout d'abord la question des limites d'âge entre lesquelles on peut se dire « jeune républicain ».

La limite inférieure fut fixée à 45 ans (il ne faut tout de même pas admettre des gamins dans un parti aussi sérieux). Cette clause fut votée à l'unanimité, aucun des assistants ne se trouvant en deçà de la limite.

Mais lorsqu'on parla de fêter à 65 ans la limite d'âge supérieure, il y eut un beau tumulte; on

finit par voter, à la majorité, qu'un homme de 75 ans est « encore très jeune... »

Puis on nomma un trésorier et un trésorier-adjoint; on divisa en sections la Fédération des Jeunes Républicains et on décida l'achat d'un timbre humide (ce qui est la chose essentielle, comme l'a démontré Jules Guesde, mais ailleurs.)

N'allez pas croire que les camelots de M. Méline vont se borner à de stériles parlotes et à la manœuvre du timbre humide.

Ils vont descendre dans la rue.

De même que les Camelots du Roi vendent l'*Action Française* à la porte des églises, de même que les Jeunes Gardes Révolutionnaires vendent la *Bataille Syndicaliste* à la porte des « métin-gues », de même les Camelots de M. Méline iront se poster aux portes du Crédit Lyonnais, de la Société Générale, du Ministère des Finances .. et là, bravement, vaillamment, ces jeunes gens rassis vendront la « Cote de la Bourse » et la « Statistique mensuelle des Exportations » qui forment le total de leurs connaissances intellectuelles et la synthèse de leurs opinions politiques.

G. F.

## BULLETIN

La Bourse a témoigné, durant la dernière huitaine, d'une activité qu'on ne lui connaît plus depuis longtemps: on prend plus volontiers position au lendemain d'une liquidation qui, comme celle de fin août, s'est effectuée en hausse et dans de bonnes conditions au point de vue des facilités de l'argent, et d'autre part, les capitalistes commencent à rentrer de villégia-ture.

La période de marasme précédente a été assez longue, pour qu'ils se remettent volontiers aux affaires, maintenant que toutes craintes réellement sérieuses se sont enfin dissipées. Ils ont de grosses disponibilités accumulées à employer; ils trouvent le terrain bien préparé; il n'y a donc point de raisons, dans ces conditions pour qu'il soit interdit d'escompter hardiment la fermeté de la cote au niveau actuel, sinon mieux peut-être.

## A nos Lecteurs

Que faut-il pour que l'*ŒUVRE* prospère ?

Il suffit que nos acheteurs au numéro, au lieu de payer chaque année cinquante-deux fois vingt-cinq centimes, soit **treize francs**, envoient un mandat de **dix francs** à l'administrateur de l'*ŒUVRE*, pour recevoir leur numéro tous les mercredis par la poste.

*Il suffit, en d'autres termes, que nos lecteurs réguliers s'abonnent. Ce sera pour eux une économie, et pour nous un considérable accroissement de force. Car la vente au numéro ne nous rapporte rien, à cause des intermédiaires.*

**Abonnez-vous à l'*ŒUVRE*,**

**Faites abonner vos amis**

ON trouve L'ŒUVRE dans tous les kiosques, dans toutes les gares.  
ON la trouve aussi chez soi tous les jeudis pour DIX francs par an.  
Il suffit d'envoyer ces dix francs à l'administration de L'ŒUVRE simplement.

## BULLETIN D'ABONNEMENT

*Je, soussigné (nom, prénom)  
(adresse)*

*déclare m'abonner pour un an<sup>(1)</sup>, pour six mois<sup>(1)</sup> à L'ŒUVRE à dater du 1<sup>er</sup>*

*Ci-joint le montant de l'abonnement : dix francs<sup>(1)</sup>, six francs<sup>(1)</sup>.*

*Veuillez faire percevoir le montant de l'abonnement : dix francs<sup>(1)</sup>, six francs<sup>(1)</sup>.*

SIGNATURE :

(1) Biffer l'une ou l'autre de ces indications. — Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois.

Détacher en suivant le pointillé et adresser ce bulletin à l'Administrateur de L'ŒUVRE, 220, Fg St-Honoré, Paris (8<sup>e</sup>).

### **Pour lire à la campagne.**

A nos nouveaux lecteurs, à tous ceux de nos amis qui veulent faire connaître l'Œuvre et étendre le champ de son action nationale, nous recommandons vivement cette collection de douze brochures, que nous envoyons franco pour deux francs.

Chacune de ces brochures se vend séparément vingt-cinq centimes.

1. *Les Allemands chez nous : La France aux Métèques.*
2. *La France n'est-elle plus qu'une colonie allemande ?*
3. *L'ŒUVRE au Palais : Le Procès de la camelote allemande.*
4. *Le commerce allemand en France : Les Prussiens masqués*, plaidoirie prononcée devant la neuvième Chambre par M<sup>e</sup> Vincent de Moro-Giafferri.
5. *Les marchands de patriotisme : Ils ont Krupp, nous avons Schneider.*
6. *Sur 500 millions, combien pour le Creusot ?*
7. *Le bluff de l'aviation militaire : Nos "oiseaux de guerre" ? Des canards !*
8. *Circulez ! Étude sur la circulation parisienne*, par Jean Piot.
9. *La question de vie ou de mort : Des enfants ! Des soldats !* (Enquête sur la dépopulation).
10. *Les Intellectuels et la Patrie : D'Hervé à Jaurès*, par Gustave Téry.
11. *La Crise morale et les jeunes hommes*, par Gustave Téry.
12. *La Grande Question*, par Gustave Téry.

**ON NOUS ECRIT :**

Des voiturettes de 4000 francs environ, autres que la Bébé Peugeot mettent le prix de revient du kilomètre à .

**UN SOU**

**NOUS RÉPONDONS :**

C'est à voir, mais elles ne peuvent, en tous cas, vous donner pour cette somme que :

**LE KILOMÈTRE LENT**

Elles deviennent excessivement coûteuses dès que vous les poussez, et vous y êtes naturellement conduit, parce qu'elles ne sont pour vous la source d'aucun plaisir et ne vous aident que peu dans vos affaires.

**NOTRE BÉBÉ PEUGEOT**  
4 Cylindres, 3 Vitesses

vous procure, au même prix de :

**UN SOU**

**LE KILOMÈTRE RAPIDE**

La possession d'une Voiturette Bébé Peugeot sera donc pour vous une source continue de plaisirs. Si vous êtes dans les affaires, elle accroîtra considérablement votre rayon d'action. Avec elle vous ferez bien ce que les grosses voitures permettent de bien faire : *Le Grand Tourisme*.

**PEUGEOT — BEAULIEU — DOUBS**

---

---

**BEAUTÉ DES ONGLES**  
**“ ROSABEILLE ”**

PRODUIT FRANÇAIS **SANS ACIDE**

Polissage instantané et durable même après lavage

*Franco 1 fr. — 3, rue du Sommerard, PARIS*

Le Gérant : GARDANNE

Imp. spéciale de l'*Œuvre*, 15, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris.